



**ACADÉMIE
D'ORLÉANS-TOURS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Inspection d'académie -
Inspection pédagogique régionale**

DAREIC

Affaire suivie par :
Nicolas MONTLIVET, DAREIC
Mél : nicolas.montlivet@ac-orleans-tours.fr

Elsa DELCUZOUL, IA-IPR de LVE, spécialité anglais
Mél : elsa.delcuzoul@ac-orleans-tours.fr

Orléans, le 14 septembre 2023

Les inspecteurs d'académie – inspecteurs
pédagogiques régionaux de langue vivante étrangère
Les inspecteurs de l'éducation nationale des
enseignements généraux et techniques
Le DAREIC

à

Mesdames et Messieurs les professeurs référents pour
l'accueil des assistants et assistantes de langue vivante
étrangère

Objet : Accueil des assistants et assistantes de LVE 2023 du second degré

Madame, Monsieur,

Chères et chers collègues,

Vous avez accepté d'être professeur référent pour l'accueil d'un assistant ou d'une assistante de langue vivante étrangère et nous vous en remercions chaleureusement. Votre engagement contribue à leur bien-être et au bon déroulement de leur expérience en France.

Cette année, la journée d'accueil des assistants et assistantes de langue du second degré se déroulera en présentiel en deux temps :

- Temps 1 en présence des assistants et assistantes de langue vivante et des professeurs référents – les **2, 3 et 4 octobre 2023 en fonction des départements d'affectation** : accueil institutionnel en plénière, accueil par langue par nos chargées de mission pour les démarches administratives, temps pédagogique pour les assistants et assistantes de langue avec les chargées de mission et temps pédagogique pour les professeurs référents avec les inspecteurs,
- Temps 2 en présence des assistants et assistantes de langue vivante – **mi-novembre** : accueil des assistants et assistantes en présentiel, en groupes réduits, par nos chargées de missions pour répondre à leurs questions sur le plan administratif et aborder le volet pédagogique plus en profondeur.

Si un assistant ou une assistante était dans l'impossibilité de se rendre à la journée d'accueil académique, nous vous remercions de l'informer du contenu de cette journée.

❖ **Rôle du professeur référent**

Le professeur référent est l'interlocuteur privilégié de l'assistant ou l'assistante, en particulier pour **l'accueillir** à son arrivée en France, **l'accompagner** dans les démarches administratives (logement, transports, sécurité sociale, banque, etc.) et le ou la **guider** tout au long de l'année. Le professeur référent participe notamment à la **coordination** du travail des équipes pour organiser le temps d'intervention de l'assistant ou l'assistante et faciliter son intégration aux différents projets.

Afin d'accompagner au mieux l'assistant ou l'assistante à son arrivée en France, il est recommandé de prévoir son accueil dès son arrivée en organisant la liaison entre l'aéroport ou la gare le ou la plus proche et son lieu

d'affectation (information sur les horaires de transport, mise en place d'une navette, etc.) et de s'assurer que ce dernier ou cette dernière dispose d'un logement au moins temporaire à son arrivée. Nous souhaitons attirer votre attention sur la situation précaire de certains assistants et assistantes de langue à leur arrivée en France, qui peut parfois engendrer des difficultés d'ordre financier en particulier, ainsi que sur les différences culturelles non anticipées qui peuvent donner lieu à des situations d'inconfort notamment en termes de vêtements adaptés au climat environnant, de compatibilité de prises de courant ou d'accès à des magasins adaptés à des régimes alimentaires spécifiques. Nous vous invitons à accompagner au mieux les assistants et assistantes qui se trouveraient dans de telles situations et à signaler auprès de la DAREIC les situations qui vous paraîtraient les plus alarmantes.

❖ **Modalités de travail avec l'assistant ou l'assistante**

Texte de référence : la circulaire n°2016-080 du 17 mai 2016 relative au programme des assistants de langues vivantes étrangères (www.education.gouv.fr/bo/16/Hebdo20/MENE1612038C.htm) définit leur statut, la durée de leur mission, leur affectation, leur mission ainsi que le rôle des différents acteurs au niveau national, académique, de l'école et de l'établissement.

▪ **Premières séances**

Dès les premières semaines, il est recommandé de mettre en place une **période d'observation** (environ deux semaines), pendant laquelle l'assistant ou l'assistante assiste à différents cours afin de se familiariser avec le système éducatif français et les pratiques pédagogiques. Ces observations pourront être guidées par des grilles d'observables afin de pouvoir échanger avec l'assistant ou l'assistante sur les différences culturelles et le ou la préparer au mieux à ses interventions.

▪ **Co-animation**

L'assistant ou l'assistante de langue n'est pas un professeur de langue mais un étudiant ou une étudiante natif inscrit dans une université dans son pays d'origine. A ce titre, si l'intervention avec des groupes réduits d'élèves peut être envisagée (8 à 10 élèves maximum semble raisonnable), la co-animation doit trouver sa place afin que la richesse qu'offre un assistant ou une assistante, tant sur les plans culturel que linguistique, soit pleinement bénéfique pour développer les compétences des élèves, notamment orales. Cette co-animation peut avoir lieu hors de la classe (préparation à la co-intervention, apport de ressources, aide à la préparation de séance, enregistrement pour le travail de la phonologie, etc.) comme en classe (partage des consignes, aide aux élèves, apport culturel pour comparer des systèmes, apport de supports authentiques pour déclencher la prise de parole des élèves, etc.).

▪ **Rayonnement de la culture de l'assistant ou de l'assistante**

Si l'intervention de l'assistant ou l'assistante en cours de langue vivante enrichira l'expérience des élèves et du professeur, son intégration à divers projets permettra de faire vivre la discipline langues vivantes à l'échelle de l'établissement. Ainsi, différents projets peuvent être menés avec l'assistant ou l'assistante : kermesse de(s) l'école(s) du secteur, EPI au collège, clubs de diverses natures, journal de l'établissement, web radio, partenariats/échanges, préparation aux concours académiques de la semaine des langues, etc.

❖ **Documents d'accompagnement**

France Éducation international, opérateur international du ministère français de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports, met un guide à la disposition des assistants et assistantes de langue :

<https://www.france-education-international.fr/sites/default/files/medias/flipping/le-guide-de-lassistant/2/>

Ce guide récapitule les démarches administratives à effectuer (pages 14 à 28) mais présente également des exemples d'activités et d'interventions en fonction du public, par degré et par cycle (pages 38 à 52).

De même, un guide à destination des écoles et établissements est mis en ligne pour préparer l'accueil d'un assistant ou d'une assistante de langue : <https://www.france-education-international.fr/document/guide-etablissement-assistants-langue-france>

Vous pouvez consulter les informations et conseils concernant les assistants de langue sur le Portail académique des langues : https://pedagogie.ac-orleans-tours.fr/interlangues/mobilites/assistants_de_lve/

Enfin, des ressources pour accueillir et travailler avec un assistant de langue sont disponibles sur Eduscol : <https://eduscol.education.fr/1252/programme-d-assistants-de-langues-vivantes-etrangees>

Tout au long de l'année des chargées de mission constitueront les premiers interlocuteurs des assistants et des assistantes de langue du second degré :

- Allemand, Madame Sandrine LACHAUD, Sandrine.Pierre@ac-orleans-tours.fr
- Anglais, Madame Cathy MARRIOTT, Cathy.Marriott@ac-orleans-tours.fr
- Espagnol, Madame Celia LEFEBVRE, Celia.Lefebvre@ac-orleans-tours.fr
- Italien, Madame Cristina BARBATO, cristina.barbato@ac-orleans-tours.fr

Nous vous remercions de participer ainsi au rayonnement de la discipline langues vivantes et vous souhaitons une excellente année. Nous nous retrouverons lors de la journée d'accueil des assistants et assistantes de langue vivante étrangère.

Elsa Delcuzoul, IA-IPR de LVE,
pour les inspecteurs de langue vivante du second degré

Nicolas Montlivet, DAREIC